

# Indices de coûts de production dans la construction

## Changement de base et passage à la référence 2015

Organisme producteur : Insee

Consultez les « [Informations Rapides](#) » de cet indicateur.

## Présentation synthétique

### Origine des données

Les indices de coûts de production dans la construction (ICPC) ont été créés en 2014 suivant l'approche par comptabilité analytique dite « K,L,E,M,S,T,D » des économistes de la productivité. Il s'agit de décomposer les coûts de production en 7 postes : *K* = *capital* pour « matériel », *L* = *labour* pour « travail », *E* = *energy* pour « énergie », *M* = *materials* pour « matériaux », *S* = *services* pour « frais divers », *T* = *transport* pour « transport » et enfin *D* = *detritrus* pour « déchets ».

Pour estimer le contenu de chacun des 7 postes et les poids de ces derniers dans les compositions des indices de coûts de production, deux sources de données sont utilisées : le dispositif d'élaboration des statistiques annuelles d'entreprise (Esane) et les remontées comptables des chantiers des entreprises de la construction centralisées par les fédérations professionnelles du bâtiment et des travaux publics.

Chaque poste est décomposé en indices élémentaires de coût avec une pondération associée. Les indices de coûts proviennent de la statistique publique, en particulier des indices de prix de production issus de l'enquête Observation des prix de l'industrie et des services (enquête [Opise](#)). Les indices de prix sont vus du côté de l'acheteur, et donc comme des indices de coûts.

### Phénomène observé

Le [règlement européen \(CE\) sur les statistiques conjoncturelles n° 1165/98](#) modifié n° [1158/2005](#) demande dans son annexe « B - construction » que les États-Membres fournissent des variables (320, 321 et 322) correspondant aux « coûts de la construction », avec une décomposition en « coûts des matériaux » et en « coûts salariaux ». Ces variables, fournies sous forme d'indices, doivent correspondre à la construction de bâtiments résidentiels neufs. Elles permettent de mener des comparaisons internationales et d'établir des agrégats au niveau européen.

Les comptes nationaux utilisent ces indices de coûts de production dans le secteur de la construction comme déflateurs, en complément des indices de prix de la construction neuve à usage d'habitation et des indices de prix d'entretien et amélioration des bâtiments.

Les indices de coûts de production dans la construction sont calculés selon une méthodologie proche de celle des [index Bâtiment \(BT\), Travaux Publics \(TP\) et divers de la construction](#), mais leur usage est exclusivement statistique, tandis que les index servent à indexer des contrats. Les indices de coûts de production dans la construction servent également aux analyses macroéconomiques et au suivi conjoncturel du secteur de la construction.

## Champ couvert

Les indices de coûts de production dans la construction couvrent le secteur F de la construction au sens de la nomenclature d'activité économique, excepté les sous secteurs suivants : « 41.10 – promotion immobilière » (qui inclut la promotion immobilière de bâtiments résidentiels ou non résidentiels) et « 43.99E – location avec opérateur de matériel de construction » (qui inclut la location de matériel de construction avec opérateur, ne correspondant pas à une activité de construction spécifique).

Les indices de coûts de production dans la construction sont diffusés sur le site internet de l'Insee suivant 10 secteurs ou regroupements de secteurs d'activité différents correspondant au tableau descriptif suivant :

**Tableau 1 : Correspondance entre ICPC et secteurs de la NAF**

Secteurs d'activité ou regroupements de secteurs d'activité	Détails
Ensemble de la construction – ICPC F	Secteurs NAF2 41+42+43 / {41.10 + 43.99E}
Construction de bâtiments – ICPC 41.2	Secteurs NAF3 41.2
Génie civil – ICPC 42	Secteurs NAF2 42
Travaux de construction spécialisés – ICPC 43	Secteurs NAF2 43 / {43.99E}
Travaux de construction spécialisés dans le bâtiment – ICPC 43BT	Secteurs NAF3 43.2, 43.3, 43.9 / {43.21B + 43.99E}
Travaux de construction spécialisés dans le bâtiment neuf – ICPC 43BTC	Secteurs NAF3 43.2, 43.3, 43.9 / {43.21B + 43.99E}
Travaux de construction spécialisés dans le bâtiment existant – ICPC 43BTR	Secteurs NAF3 43.2, 43.3, 43.9 / {43.21B + 43.99E}
Travaux de construction spécialisés dans les travaux publics – ICPC 43TP	Secteurs NAF3 43.1 et NAF5 43.21B
Ensemble bâtiments – ICPC BT	Secteurs NAF3 41.2, 43.2, 43.3, 43.9 / {43.21B + 43.99E}
Ensemble travaux publics – ICPC TP	Secteurs NAF2 42, NAF3 43.1 et NAF5 43.21B

À ces 10 indices de coûts de production dans la construction s'ajoutent 9 autres indices diffusés correspondant aux coûts de facteurs de production dans la construction :

**Tableau 2 : Coûts des facteurs de production des ICPC diffusés**

Secteurs d'activité ou regroupements de secteurs d'activité	Coût de facteur de production
Bâtiment – ICK BT	Matériel
Travaux publics – ICK TP	Matériel
Construction – ICT F	Travail
Bâtiment – ICE BT	Énergie
Travaux publics – ICE TP	Énergie
Construction de bâtiments – ICM 41.2	Matériaux
Travaux de construction spécialisés dans le bâtiment existant – ICM 43BTR	Matériaux
Génie civil – ICM 42	Matériaux
Travaux de construction spécialisés dans les travaux publics – ICM 43TP	Matériaux

## Thèmes abordés

Les indices des coûts de production dans la construction servent essentiellement à suivre l'évolution des coûts de production dans le secteur de la construction en les détaillant selon les types de travaux (construction neuve, entretien, travaux publics, ...) et les catégories de coûts (travail, matériaux, énergie, ...).

## Caractéristiques techniques

### Méthodologie

#### Structures KLEMSTD et choix des séries élémentaires de coûts/prix :

La structure KLEMSTD des différents indices de coûts de production dans la construction est précisée ci après :

**Tableau 3 : Structure KLEMSTD globale des différents ICPC**

ICPC	Structure KLEMSTD correspondante
Construction de bâtiments – ICPC 41.2	Index général tous corps d'état BT01
Génie civil – ICPC 42	Index général TP01 restreint au secteur NAF2 « 42 » (*)
Travaux de construction spécialisés dans le bâtiment neuf – ICPC 43BTC	Index général tous corps BT01
Travaux de construction spécialisés dans le bâtiment existant – ICPC 43BTR	Index général rénovation BT50
Travaux de construction spécialisés dans le bâtiment – ICPC 43BT	Somme pondérée des ICPC 43BTC et ICPC 43BTR (**)
Travaux de construction spécialisés dans les travaux publics – ICPC 43TP	Index général TP01 restreint au secteur NAF2 « 43 » (*)
Travaux de construction spécialisés – ICPC 43	Somme pondérée des ICPC 43BT et ICPC 43TP (**)
Ensemble bâtiments – ICPC BT	Somme pondérée des ICPC 41.2 et ICPC 43BT (**)
Ensemble travaux publics – ICPC TP	Somme pondérée des ICPC 42 et ICPC 43TP (**)
Ensemble de la construction – ICPC F	Somme pondérée des ICPC 41.2, ICPC 42 et ICPC 43 (**)

#### Notes de lecture :

(\*) L'index TP01 est par définition une somme pondérée des autres index TP. Ces derniers font référence à des travaux publics classés en code activité 42 « Génie civil » ou 43 « Travaux spécialisés ». L'appartenance d'un index TP donné à tel ou tel secteurs d'activité NAF4 a été déterminée de concert entre l'Insee et la FNTP.

(\*\*) Ces pondérations sont obtenues à partir du dispositif d'élaboration des statistiques annuelles d'entreprise (Esane), millésimes 2012 et 2015. Il s'agit de construire, par secteur NAF4, un coût total des facteurs de production qui correspond à la somme des variables comptables disponibles dans Esane et assimilées à chacun des postes KLEMS (cf. tableau 4 : plan comptable des entreprises ci dessous – les postes T et D sont confondus dans le poste S dans Esane car il n'y a pas assez de détail dans les variables comptables pour les distinguer). On obtient ainsi une pondération relative pour chaque secteur NAF4 par rapport à un sur ensemble (NAF3 ou NAF2) auquel se rapporte un l'ICPC recherché. Le dispositif Esane sert à obtenir ces pondérations relatives, les structures des index BTP restent indispensables pour obtenir une pondération détaillée en KLEMSTD,

Le choix des séries élémentaires de prix/coûts constituant les différents postes est opéré à partir des structures des index BT et TP.

**Tableau 4 : Plan comptable général des entreprises et correspondances avec le dispositif Esane**

Postes		Comptabilité générale d'entreprises	
K	Capital	605	Achat de matériel, équipements et travaux
		606 \ 6061	Achats non stockés (petit matériel)
		612 \ partiel	Crédit-bail hors matériel de transport
		6131 \ partiel	Location mobilière hors matériel de transport
		615 \ partiel	Entretien et réparations hors matériel de transport
		68 \ partiel	Dotations aux amortissements immobilisations mobilières hors matériel de transport
L	Travail	604	Achats d'études et prestations de services
		621	Personnel extérieur à l'entreprise
		6311	Taxes sur les salaires
		64	Charges de personnel
E	Énergie	60221 \ partiel	Combustibles hors carburants
		6061	Fournitures non stockables (eau, énergie, électricité)
M	Matériaux	601	Achats stockés
		602 \ 60221	Autres approvisionnements
		609	Rabais, remises et ristournes sur achats
S	Services (frais divers)	61	Services extérieurs moins 611 « sous-traitance générale », moins 612 « crédit-bail », moins 6131 « Location mobilière », moins 615 « entretien et réparations », moins 6163 « assurance transport »
		622	Rémunération d'intermédiaires et honoraires
		623	Publicité, relations publiques
		625	Déplacements, missions et réceptions

Postes		Comptabilité générale d'entreprises	
		626	Frais postaux et télécommunications
		68 \ partiel	Dotations aux amortissements immobilisations immobilières
T	Transport	60221 \ partiel	Carburants
		Part du 612	Crédit-bail sur matériel de transport
		Part du 6135	Frais de location de camion sans conducteurs
		Part du 6155	Entretien réparation du matériel de transport
		6163	Assurance transport
		624	Transport collectif de biens et transport collectif de personnel
		68 \ partiel	Dotation aux amortissements du matériel de transport
D	Déchets	6228	Divers
		61	Services extérieurs

Le poste « services » (S) est éclaté en trois items « T : transport », « FD : frais divers » et « D : déchets » dans le plan comptable des entreprises mais dans Esane, il n'est pas possible d'opérer cet éclatement.

Pour les autres postes, le dispositif ESANE fournit différentes informations comptables pour :

- le poste K= les dotations aux amortissements sur immobilisation, crédit bail mobilier, locations/charges locatives et de copropriété
- le poste L= salaires et traitements, charges sociales, sous traitance
- le poste E= produits énergétiques utilisés comme combustibles
- le poste M= achats de matières premières et autres approvisionnements, variations de stocks
- le poste FD=achat et charges externes auxquelles on soustrait la sous traitance, le crédit bail mobilier, les locations/charges locatives et copropriétés, le coût du personnel extérieur à l'entreprise

## Agrégation et référence

Les indices des coûts de production dans la construction en base 2015 sont des indices de Laspeyres en référence 2015, cela signifie que les indices sont calculés de manière à ce que leur moyenne soit égale à 100 en 2015.

Lors du passage à la base 2015 en juin 2018, les indices de coûts de production dans la construction ont été révisés et sont passés d'indices de référence 100 en moyenne sur l'année 2010 à des indices de référence 100 en moyenne sur l'année 2015.

Sur la période 1998 à 2015, l'agrégation est réalisée en utilisant des pondérations calculées sur l'année 2012. À partir de 2016, elle s'appuie sur des pondérations calculées sur l'année 2015. La série entière est ensuite obtenue par chaînage (calcul d'un coefficient de raccordement sur décembre 2015) des sous-séries. Cette évolution répond à une demande d'Eurostat destinée à améliorer la robustesse des indicateurs sur longue période.

## Sources d'information

Le coût du travail est appréhendé au travers de l'indice du coût du travail dans la construction, disponible chaque trimestre entre T+75 et T+80j. Les indices de coûts de production dans la construction mensuels sont publiés trimestriellement une fois cette information connue.

La composition du poste « matériel » est adaptée à la construction de bâtiments (gros œuvre), aux travaux de construction spécialisés dans le bâtiment ancien (second œuvre) et aux travaux publics respectivement. Le poste « matériel » des travaux de construction spécialisés dans le bâtiment neuf est une moyenne pondérée des postes « matériel » du gros œuvre et du second œuvre.

La composition des postes « matériaux » est spécifique à la construction de bâtiments, aux travaux de construction spécialisés dans le bâtiment ancien (rénovation), au génie civil et aux travaux spécialisés de travaux publics respectivement.

La composition du poste « énergie » est différente dans le bâtiment (gazole routier) et dans les travaux publics (gazole routier et fioul lourd).

À compter de la publication des indices de coûts de production dans la construction du troisième trimestre 2022, le 16/12/2022, le fioul lourd sort de la composition du poste « énergie » de l'indice du coût de production dans le génie civil. Il est remplacé par le gazole routier hors taxe qui approxime le diesel marin (utilisé par exemple pour les travaux de dragages maritimes) et par du gaz vendu sur les marchés spot (utilisé par exemple pour la fabrication d'enrobés). Cette actualisation prend effet à partir des indices d'août 2021.

Les entreprises de bâtiment utilisent en général leur flotte de camions, alors que celles des travaux publics ont recours à des sociétés de transports de marchandises.

## Périodicité de l'opération

Publication trimestrielle d'indices mensuels révisables.

## Diffusion

Les indices mensuels des coûts de production dans la construction sont diffusés au cours du troisième mois suivant le trimestre sous revue, sur le site Insee.fr. Des commentaires sont également fournis sous la forme d'[Informations Rapides](#) également disponibles sur le site de l'Insee.

## Unité statistique enquêtée

Les indices des coûts de production dans la construction ne donnent pas lieu à une enquête nouvelle, mais utilisent les statistiques publiques existantes, notamment celles issues de l'enquête observation des prix de l'industrie et des services ([Opise](#)), pour constituer les indices élémentaires.